

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE la commune d'AZAY SUR INDRE**

Nombre de Conseillers :

En exercice     11

Présents        09

Votants         10

L'an deux mille vingt et un,  
Le 27 avril à 19 heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune d'AZAY SUR INDRE, dûment convoqué,  
s'est réuni en session extraordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MEUNIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/04/2021

Présents : Jean-Jacques MEUNIER, Naomi BERTHONNEAU, Olivier COURCEULLES (arrivé à 19h25), Sabine DELWARTE, Céline DIF, François LEBEAU, Sébastien PEREIRINHA, Rémy PETITDEMANGE, Sébastien PRIEUR, Marie-Charlotte RAVINEAU.

Absente et excusée : Marie-Charlotte RAVINEAU

Absent : Didier ROQUES

Pouvoir : de Marie-Charlotte RAVINEAU à Jean-Jacques MEUNIER

Assistait en outre à la séance : Léa MARTIN, secrétaire de mairie.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le Conseil a choisi Monsieur François LEBEAU pour secrétaire de séance.  
Le compte rendu est lu et approuvé.

Ordre du jour :

**Délibérations :**

Ouverture d'une ligne de trésorerie (7.3)

Subventions aux associations 2021 (7.5)

**Questions diverses :**

Élections 2021

Location salle des fêtes

Site internet

Travaux 2021

Litige toboggan

Fleurissement

Compte rendu des commissions

**Présentation des décisions du Maire**

**COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET REUNIONS :**

**DELIBERATIONS :**

#### **N° 21.04.01 : Ouverture d'une ligne de trésorerie**

Considérant que la ligne de trésorerie a pour but de financer un décalage temporaire dans le temps entre le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes ;

Considérant les projets de travaux d'agrandissement de l'atelier du service technique et de requalification de la rue des Sources / route du Château, leur plan prévisionnel de financement ainsi que les dates probables de versement des subventions ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou dans les conditions suivantes :
  - Montant : 80 000,00 €
  - Durée : 1 an
  - Taux : index variable Euribor 3 mois moyenné (avec un taux plancher de 0,00%) + 0,84 %
  - Commission d'engagement : 120,00 €
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférent.

#### **N° 20.04.02 : Subventions 2021**

Considérant l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur le milieu associatif ;

Considérant que les associations jouent un rôle essentiel dans la vie locale ;

Considérant la volonté du Conseil Municipal de soutenir les associations locales ;

Considérant la proposition de reconduire les subventions 2020 en 2021 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'accorder une subvention aux associations comme suit :

ACES	500,00 €
CLUB LES FILS D'ARGENT	280,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE D'AZAY	200,00 €
RCVI (foot)	80,00 €
LA GAULE LOCHOISE (pêche)	200,00 €
SYNDICAT DE CHASSE AZAY SUR INDRE	80,00 €
TOTAL	1340,00 €

- DIT que les crédits budgétaires sont prévus au Budget Primitif 2021, à l'article 6574.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **DECISIONS DU MAIRE :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises en vertu de sa délégation du Conseil Municipal (Article L. 2122-22 du CGCT) :

- Décision n°09/2021 du 22/03/2021 : division cadastrale parcelle B329 Bruno ETCHEBARNE (875,00 €) (1.1)

Prochaine réunion : le mardi 08 juin 2021

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures et quarante cinq minutes.

Délibéré en conseil,

les jours, mois et an susdits. Suivent les signatures des membres présents et ayant donné pouvoir.

*Transmission en Sous Préfecture le 06 mai 2021*

*Affichage le 05 mai 2021*